

2004/4417 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'ÉQUIPEMENT DE 1 500 € À LA COMPAGNIE THÉÂTRALE LES AFFAMÉS (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES - SERVICE SPECTACLES VIVANTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 29 octobre 2004 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

«L'Association Compagnie Les Affamés a sollicité l'aide financière de la Ville de Lyon au titre de l'année 2004 pour ses activités. Cette Compagnie théâtrale crée des spectacles à partir de textes dramatiques parfois inédits, d'œuvres littéraires non écrites pour la scène ou de poésie et propose également des récitals de chansons de Léo Ferré. Toutes ces productions, qui s'inscrivent dans une démarche artistique qui prend en compte la place de l'homme dans la société, sont jouées dans des lieux de proximité de Lyon (théâtres, MJC, bars, restaurants) et en tournées.

Elle a bénéficié d'une subvention de fonctionnement de 3 000 € votée en mai 2004 et sollicite l'aide de la Ville au titre de l'équipement pour acheter une caméra numérique, du matériel informatique et du matériel scénique. Ces équipements lui permettront d'enregistrer tout ou partie des répétitions et des représentations de ses spectacles et de créer des outils de travail et des supports de communication destinés aussi bien à l'élaboration de ses spectacles qu'à leur promotion à l'attention des programmateurs.

En raison de l'intérêt que présentent les activités de La Compagnie Les Affamés, une subvention de 1.500 euros pourrait lui être allouée.»

Oùï l'avis de sa Commission Culturelle ;

### **DELIBERE**

1- Une subvention de 1.500 € est allouée à la Compagnie Les Affamés pour l'acquisition de matériel destiné à la promotion de ses productions.

2- La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2004, à l'article 6572, fonction 30, programme SPECT, opération enveloppe lieux de spectacle, ligne de crédit 4968.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
L'Adjoint délégué,